

Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004

Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest

Brigitte Baccaïni, pôle Analyse territoriale, Insee

Entre 1999 et 2004, les changements de résidence ont été plus fréquents qu'entre 1990 et 1999. Les changements de région ont augmenté. En province, la moitié de ces migrations s'effectuent entre régions limitrophes.

Les régions du sud et de l'ouest restent les plus attractives, tandis que c'est l'inverse pour celles du nord, de la Basse-Normandie à la Franche-Comté, en particulier pour l'Île-de-France.

La région capitale rassemble 40 % des flux migratoires. Si les départs de la région capitale restent plus nombreux que les arrivées, elle demeure cependant un pôle d'attraction pour les jeunes adultes. À l'inverse, les familles et les retraités la quittent et se dirigent vers les régions proches du bassin parisien ou vers celles de l'ouest et du sud du pays.

Les résultats de l'enquête de recensement annuelle de 2004 permettent, avec la question sur le lieu de résidence au 1^{er} janvier 1999, d'analyser avec précision les échanges migratoires entre régions.

Entre 1999 et 2004, 19,5 millions de personnes, âgées de 5 ans ou plus lors de l'enquête de recensement de 2004, ont changé de logement en France métropolitaine. Parmi elles, 3,8 millions ont changé de région.

La mobilité résidentielle a légèrement augmenté par rapport aux années quatre-vingt-dix : en moyenne, chaque année, 12 % des personnes ont changé de logement entre 2000 et 2004, contre 11,7 % entre 1990 et 1999. Ce sont les migrations induisant un changement de région qui ont le plus fortement augmenté. Au cours des cinq dernières années, près de deux individus sur cent ont changé de région chaque année, ce qui représente le taux le plus élevé atteint depuis 50 ans (tableau 1).

L'attraction des régions du sud-ouest et de l'ouest se confirme

Comme en 1999, la carte des soldes migratoires de 2004 oppose les régions du sud et de l'ouest à celles du nord et du nord-est (Île-de-France comprise). Les premières voient s'installer plus de nouveaux arrivants qu'elles ne voient partir de personnes vers d'autres régions. Pour les régions du nord et du nord-est, Île-de-France comprise, la situation est inverse (carte 1). Ces soldes migratoires,

① Évolution des taux annuels de mobilité

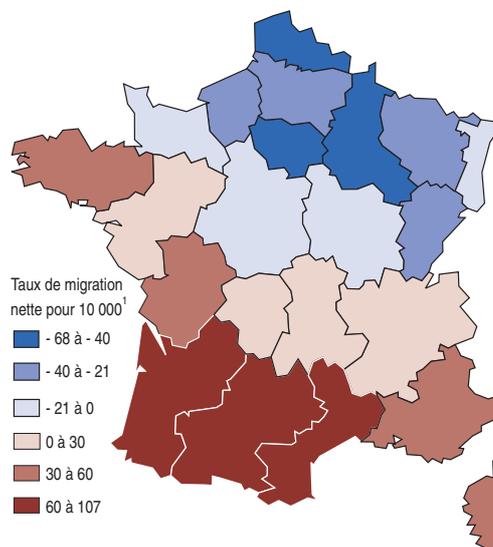
	en %	
	1990-1999	1999-2004
Changement de logement	11,7	12,0
Changement de commune	6,5	7,3
Changement de département	2,8	3,1
Changement de région	1,6	1,9

Champ : personnes âgées de 5 ans ou plus.

Source : recensement de 1999 et enquête de recensement de 2004, Insee

① Solde migratoire des régions entre 1999 et 2004

Ensemble des personnes âgées de 5 ans ou plus



1. cf Définitions.

Source : enquête de recensement 2004, Insee

② Taux annuel de migration nette 1999-2004, selon l'âge

	Population totale âgée de 5 ans ou plus	20-29 ans	30-39 ans	40-59 ans	60 ans ou plus
Alsace	- 11,2	41,6	- 35,1	- 18,6	- 9,4
Aquitaine	62,1	- 0,9	102,3	66,8	45,2
Auvergne	27,9	- 95,8	55,6	46,2	33,9
Basse-Normandie	- 10,2	- 176,6	4,1	15,9	34,3
Bourgogne	- 20,1	- 171,8	- 44,4	14,0	22,0
Bretagne	47,2	- 57,8	88,4	56,7	51,5
Centre	- 3,2	- 111,5	28,8	11,3	16,6
Champagne-Ardenne	- 56,6	- 138,7	- 83,2	- 37,2	- 7,0
Corse	53,6	- 52,4	100,9	89,7	55,8
Franche-Comté	- 21,4	- 102,7	- 12,6	- 11,2	- 2,0
Haute-Normandie	- 31,3	- 76,7	- 27,3	- 21,2	- 8,9
Île-de-France	- 67,5	171,2	- 125,9	- 96,5	- 120,9
Languedoc-Roussillon	106,7	8,3	142,0	122,8	83,1
Limousin	23,1	- 80,3	38,7	36,2	31,4
Lorraine	- 28,2	- 63,6	- 39,0	- 23,4	- 11,2
Midi-Pyrénées	61,8	70,4	102,5	53,7	30,3
Nord-Pas-de-Calais	- 46,5	- 113,1	- 65,3	- 30,1	- 20,3
Pays de la Loire	24,8	- 104,1	72,4	36,0	34,6
Picardie	- 35,2	- 101,5	- 10,8	- 23,1	- 14,3
Poitou-Charentes	32,8	- 120,4	75,3	55,7	37,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48,6	55,9	73,9	46,8	33,5
Rhône-Alpes	22,3	51,0	50,0	5,9	- 2,4

Note : seuls sont pris en compte ici les échanges entre régions de métropole.

Champ : personnes âgées de 5 ans ou plus.

Lecture : entre 1999 et 2004, sur 10 000 habitants, l'Île-de-France en a perdu en moyenne chaque année 67,5 du fait de ses échanges avec les autres régions métropolitaines.

Source : enquête de recensement de 2004, Insee

faits internes, ne prennent pas en compte les échanges avec les pays étrangers et les Dom-Tom. Par ailleurs, ils concernent les personnes âgées de 5 ans ou plus. Ces soldes diffèrent donc des soldes apparents, calculés par différence entre la variation de la population totale et le solde naturel sur la période, et qui incluent notamment ces échanges. Les taux de migration interne nette (*Définitions*) de la période 1999-2004 sont fortement corrélés à ceux de 1990-1999 : les régions les plus attractives ont tendance à le rester, de même que les régions les moins attractives.

L'Île-de-France demeure, en ce qui concerne les migrations internes, la région la plus fortement déficitaire, suivie de Champagne-Ardenne et du Nord-Pas-de-Calais. À l'autre extrémité, le Languedoc-Roussillon reste la région la plus attractive, suivie par les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées (*tableau 2*).

Pour les régions qui, entre 1990 et 1999, présentaient un solde négatif dans leurs échanges avec les autres régions de métropole, les déficits se sont aggravés : les arrivées ont augmenté en lien avec l'accroissement global de la mobilité, mais les sorties ont augmenté encore plus fortement.

L'Alsace, la Bourgogne et le Centre sont passées d'un solde interne positif à un solde interne négatif (très légèrement négatif pour la région Centre), rejoignant ainsi le groupe des régions déficitaires dans les échanges entre régions.

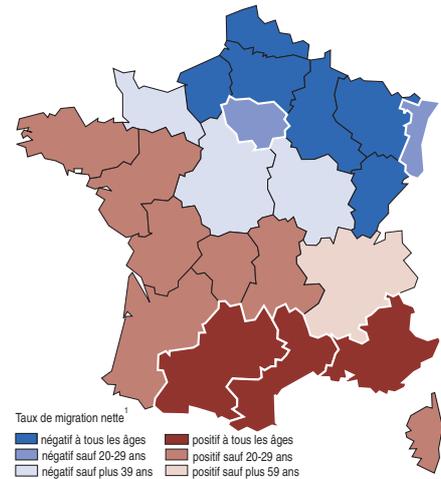
Les autres régions, toutes situées dans le sud ou l'ouest du pays, de la Bretagne à Rhône-Alpes, sont excédentaires, comme au cours de la période 1990-1999 : elles attirent plus de migrants internes qu'elles n'en voient partir. Leur situation favorable s'est même renforcée au cours des dernières années. En effet, les arrivées, en nette augmentation, ont dépassé les départs (qui eux aussi ont augmenté).

Au total, le contraste est plus marqué qu'auparavant entre les régions du nord, déficitaires, et les régions du sud et de l'ouest, excédentaires.

Les 20-30 ans sont toujours fortement attirés par la région parisienne

La mobilité est la plus forte entre 20 et 30 ans. Les migrations qui concernent cette classe d'âge ont des directions très particulières, différentes de ce que l'on observe aux âges plus élevés. Les

② Typologie des régions selon le solde migratoire par âge entre 1999 et 2004

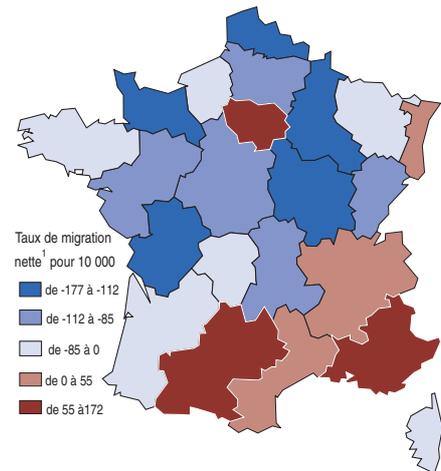


1. cf. Définitions.

Source : enquête de recensement de 2004, Insee

③ Solde migratoire des régions entre 1999 et 2004

Personnes âgées de 20 à 29 ans en 2004



1. cf. Définitions.

Source : enquête de recensement de 2004, Insee

motifs principaux des migrations interrégionales des jeunes adultes sont en effet liés aux études et à la recherche d'un premier emploi, les motifs liés au cadre de vie jouant moins fortement que pour leurs aînés.

Parmi les onze régions globalement déficitaires, l'Île-de-France et l'Alsace se distinguent par un solde excédentaire pour les personnes âgées de 20 à 29 ans et un déficit pour tous les autres âges (*carte 2 et carte 3*).

L'Île-de-France continue ainsi d'attirer les jeunes adultes au moment de leurs études ou de la recherche de leur premier emploi. Après 30 ans, les départs

③ Entrées et sorties d'Île-de-France selon l'âge (1999-2004)

	Taux annuel		
	d'entrée	de sortie	de migration nette
20-29 ans	50,7	33,6	17,1
30-39 ans	19,5	32,1	- 12,6
40-59 ans	6,7	16,4	- 9,6
60 ans et plus	5,0	17,1	- 12,1
Population totale de 5 ans ou plus	15,7	22,5	- 6,7

Champ : personnes âgées de 5 ans ou plus.

Source : recensement de 1999 et enquête de recensement de 2004, Insee

sont plus nombreux que les arrivées. Le déficit est le plus marqué pour les 30-39 ans et pour les 60 ans ou plus : l'Île-de-France est délaissée en premier lieu par les familles avec de jeunes enfants et par les retraités (tableau 3).

Trois régions situées au sud du bassin parisien, bien que globalement déficitaires, sont attractives pour les personnes âgées de 40 ans ou plus voire pour les 30-39 ans : la Bourgogne, le Centre et la Basse-Normandie. Cet excédent s'explique principalement par leurs échanges avec la proche région parisienne.

Pour les six régions du quart nord-est (Alsace exceptée), allant de la Haute-Normandie à la Franche-Comté, les départs excèdent les arrivées à tous les âges, et plus particulièrement entre 20 et 29 ans. Dans ces régions, les taux de sortie des jeunes adultes vers les autres régions de métropole ont fortement augmenté, de plus de 50 %, depuis la période 1990-1999.

Dans les régions de l'ouest, où le solde migratoire interne est excédentaire, les profils par âge sont voisins (graphique 1a). De la Bretagne à l'Aquitaine, en passant par le Limousin et l'Auvergne, les soldes internes sont fortement positifs à tous les âges, excepté entre 20 et 29 ans.

Ces régions sont attractives pour les familles et les personnes âgées mais le sont toujours peu pour les jeunes adultes qui sont au contraire nombreux à les quitter. Il en va de même pour la Corse.

Seules trois régions, toutes situées dans le sud - Languedoc-Roussillon, PACA et Midi-Pyrénées - bénéficient de soldes positifs à tous les âges, et plus particulièrement pour les 30-39 ans (graphique 1b). En Rhône-Alpes, région globalement attractive, le solde est le plus nettement excédentaire pour les jeunes adultes de 20 à 29 ans, alors que la région est déficitaire pour les personnes de 60 ans ou plus. Les importantes infrastructures universitaires de cette région ainsi que son dynamisme économique en font, comme la région parisienne, une région attractive pour les étudiants et les jeunes actifs.

Quatre migrants sur dix entrent ou sortent d'Île-de-France

La région parisienne joue un rôle central dans l'organisation des flux migratoires sur le territoire métropolitain, qui va au-delà de son poids démographique. Parmi les 3,8 millions de personnes qui vivent en 2004 dans une région différente

de celle où elles habitaient en 1999, 40 % sont parties de l'Île-de-France ou s'y sont installées.

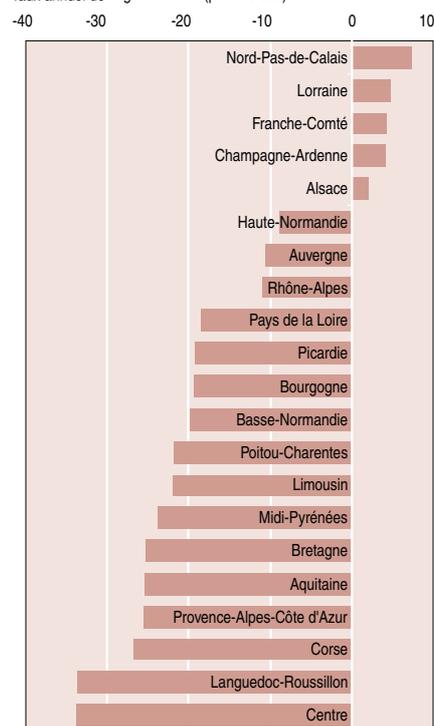
Si la région parisienne est globalement la moins attractive de toutes les régions métropolitaines eu égard au solde interne annuel moyen, elle gagne cependant des migrants de cinq régions toutes situées au nord-est : Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Franche-Comté, Champagne-Ardenne et Alsace.

Avec les seize autres régions métropolitaines, l'Île-de-France est largement perdante dans ses échanges. C'est avec le Languedoc-Roussillon et le Centre que les déficits sont les plus forts, une fois pris en compte le poids démographique des régions (graphique 2).

En termes d'intensité des flux (Définitions), c'est avec les régions Centre et Picardie que la région parisienne entretient les échanges les plus intenses. Au départ de la région parisienne, les flux sont également très intenses vers le Languedoc-Roussillon, la Bretagne et PACA. Ces migrations vers des régions éloignées, associées à la recherche d'un cadre de vie plus agréable, sont très largement majoritaires dans l'ensemble des flux qui touchent la région parisienne : seules 25 % des personnes qui

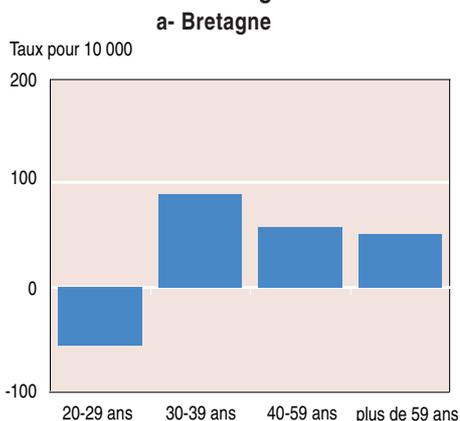
② Solde migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions (1999-2004)

Taux annuel de migration nette (pour 10 000)



Source : enquête de recensement de 2004, Insee

① Taux annuel de migration nette selon l'âge (1999-2004)



Source : enquête de recensement de 2004, Insee

ont quitté la région capitale entre 1999 et 2004 se sont dirigées vers une région limitrophe. Dans l'autre sens, la proportion est proche, 70 % des nouveaux arrivants en Île-de-France venant de régions non limitrophes.

Entre régions de province, près de la moitié des échanges s'effectuent entre régions voisines

Les flux migratoires entre régions de province sont liés à la proximité qui continue de jouer un rôle fondamental.

Les flux les plus intenses relient des régions limitrophes, et la plupart du temps dans les deux sens. Au total, 45 % des migrants entre régions de province ne franchissent qu'une seule frontière régionale quand ils changent de région.

Le poids de ces échanges de proximité atteint des valeurs maximales dans des régions telles que l'Auvergne (les deux tiers des échanges provinciaux se font avec les régions voisines), la Basse-Normandie (62 %), le Limousin (60 %), la Franche-Comté (58 %), la Bourgogne (57 %).

Comme au cours des périodes antérieures, les échanges interrégionaux du début du XXI^e siècle révèlent avant tout des phénomènes de complémentarité ou d'affinité entre régions immédiatement voisines. D'ailleurs, ces flux entre régions contiguës sont pour une part des migrations de courte distance, le franchissement d'une frontière régionale ne signifiant pas nécessairement un long déplacement.

Sources

Jusqu'en 1999, une question était posée lors de chaque recensement sur le lieu de

résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement. La rénovation du recensement a conduit à modifier cette question : désormais, les personnes interrogées lors de l'enquête du nouveau recensement doivent indiquer leur lieu de résidence cinq ans auparavant. Ainsi, lors de l'enquête de recensement de 2004, les personnes étaient interrogées sur leur lieu de résidence au 1^{er} janvier 1999.

Le champ de l'étude est la population âgée de 5 ans ou plus lors de l'enquête de recensement de 2004.

Définitions

Migrants

Ce sont les personnes dont le lieu de résidence a changé entre le début et la fin de la période (entre le 1^{er} janvier 1999 et l'enquête de recensement de 2004). Du fait des migrations multiples et des retours non comptabilisés sur la période, le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées. Pour évaluer l'évolution de la mobilité en termes de fréquence des changements de logement, de commune, de département, de région, on estime un taux instantané de migration (proche d'un taux annuel) à partir de l'exploitation conjuguée des recensements et des enquêtes annuelles sur l'emploi. Pour le détail de la méthode d'estimation, voir Courgeau (1988).

Solde migratoire interne et solde apparent d'une région

Le solde migratoire interne est estimé simplement par différence entre les arrivants et les sortants, à partir de la question sur le lieu de résidence 5 ans plus tôt. Seuls les échanges entre régions métropolitaines sont pris en compte. Il diffère du solde apparent de la région qui est la différence entre l'accroissement total de la population de la région et son solde naturel. Ce solde apparent intègre, en plus des migrations internes, les échanges avec l'étranger mais il intègre aussi d'éventuelles différences de méthode entre les deux recensements successifs et les éventuels ajustements introduits de ce fait (voir *Insee Première* n° 1000, janvier 2005). Cela explique que

quatre régions, dont le solde apparent est positif, ont un solde migratoire interne négatif (Bourgogne, Centre, Basse-Normandie, Alsace).

Taux annuel de migration nette

En rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties d'une région) annuel à la population moyenne de la région, on calcule des taux annuels de migration nette. On peut en effet faire abstraction des migrations multiples et des retours, la migration nette étant égale au nombre net de migrants (seuls les migrants décédés au cours de la période introduisent une légère différence).

Indice de migration nette entre régions

Pour comparer les soldes migratoires entre les divers couples de régions, il est nécessaire d'utiliser un indice qui prenne en compte les populations des deux régions considérées. L'*indice de migration nette* entre deux régions est calculé en rapportant le solde migratoire entre les deux régions au produit des populations moyennes des deux régions. Dans le cas où l'on s'intéresse aux échanges d'une région donnée avec les 21 autres, il est inutile de faire intervenir la population de la région étudiée ; seule celle des régions d'échange doit être prise en compte.

Intensité des flux entre régions

Afin de prendre en compte l'effet du poids démographique des régions et de permettre les comparaisons, l'indice d'intensité rapporte le nombre de migrants entre ces deux régions au produit de leurs populations.

Bibliographie

- Baccaïni B. (2001), « Les migrations en France de 1990 à 1999 », *Insee Première*, n° 758.
- Courgeau D. (2004), « Estimation des migrations internes de la période 1990-1999 et comparaison avec celles des périodes antérieures », *Population*, n° 5.
- Courgeau D. (1988), *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Ined.
- Desplanques G. (1994), « *Connaître les migrations* », *Espace, Populations, Société*, n° 1.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp?formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs :

R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : PT

Code Sage IP051028

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2005



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES